



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Partez en vacances l'esprit léger avec l'Opération Tranquillité Vacances. En votre absence, la Police municipale intègre votre domicile à ses patrouilles afin de s'assurer qu'aucune anomalie n'est à signaler. Le formulaire dûment rempli doit être adressé à la Mairie 72 heures avant votre date de départ.

ABSENCE DU**AU.....**

NOM / PRÉNOM

.....

ADRESSE

.....

COURRIEL

.....

DATE DE NAISSANCE

.....

LIEU DE NAISSANCE

.....

TÉLÉPHONE

.....

TÉLÉPHONE DE LA PERSONNE EN CHARGE DE VOS CLÉS

.....

.....

PERSONNE À AVISER EN CAS D'INCIDENT

NOM / PRÉNOM

.....

ADRESSE

.....

TÉLÉPHONE

.....

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Alarme

Jardin

Lumière extérieure

Lumière intérieure deh..... àh..... et deh..... àh.....

ADRESSE DE VACANCES

.....

TÉLÉPHONE

.....

AUTRES RENSEIGNEMENTS

.....

.....

Date de la demande :

Signature du demandeur :

La présente demande n'engage en aucune manière la responsabilité de la Ville et de ses agents en cas de cambriolage, d'intrusion ou d'incidents divers.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont exclusivement destinées et nécessaires au traitement de votre demande, par les services compétents de la commune de Villebon sur Yvette. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et le cas échéant d'effacement des données vous concernant. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données personnelles : dpd@villebon-sur-yvette.fr

Hôtel de Ville

Place Gérard-Nevers 91140 Villebon-sur-Yvette - Tél. 01 69 93 49 00
accueil.mairie@villebon-sur-yvette.fr